

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Hausse du prix du poisson : comptez 200 francs de plus !

Il y a encore peu, les produits halieutiques étaient à des prix non pas abordables, mais plus ou moins supportables. Et au fil du temps, ils ont pris de l'ascenseur. Désormais, ils ne cessent d'augmenter. Au grand dam des consommateurs !

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

**C**ENTRE d'appui à la pêche artisanale de Libreville (Capal), derrière le marché d'Oloumi. Le poisson, ce jour-là, abonde. À l'instar du bossu, très présent sur des étals.

Partout, les effluves de poisson empestent l'air. Mais l'idée de se faire un bon bouillon au piment est si forte que l'agression provoquée par cette odeur est vite oubliée. Claudine, venue faire ses courses ce jeudi matin, a donc l'embarras du choix. Mais il lui faut se décider: les bars, les machoïrons ou un autre poisson.

Alors qu'elle opte pour un kilo de capitaine, quelle n'est pas sa surprise de s'entendre dire qu'il coûte 3 200 francs. Soit 200 francs de plus que la dernière fois qu'elle était au Capal. "Mais j'étais là le 22 décembre 2019. Et j'ai payé le kilo à 3 000 francs. Que s'est-il passé?", s'interroge-t-elle.

Départ pour le Pont Nomba. Sauf qu'à Owendo, la plupart des vendeurs "comptent au bayame". Une expression qui signifie que la majorité sont des revendeurs se trouvant au 3e niveau de la chaîne d'achat. Ici, le bar et le bossu, par exemple, coûtent donc 3 000 frs et le capitaine se paie à 3 500. Des prix inchangés depuis le 22 décembre 2019.

Mais avec la hausse des prix au Capal, ne faut-il pas craindre aussi une augmentation dans tous les autres marchés de la capitale, qui seraient tentés de suivre cette tendance ?



Le prix du poisson a augmenté de 200 francs au Capal, et l'information est passée presque inaperçue.

Retour au Capal. Ici, les vendeuses ne répondent pas à la question de la hausse des prix. Elles montrent du doigt la mercuriale bien en évidence au-dessus de leurs têtes. Le tableau des prix homologués affiche clairement que toutes les catégories de poissons ont subi une hausse de 200 francs au kg. Claudine, l'acheteuse de tout à l'heure, n'a pas tort en posant sa question: que s'est-il passé ? Le poisson viendrait-il de Guinée ?

En fait, les prix des poissons sont fixés par la direction générale de la Concurrence et de la consommation (DGCC), en collaboration avec l'ensemble de la communauté des pêcheurs, renseigne un technicien de terrain rencontré au Capal. Et ces prix "pas si nouveaux que ça", qui ont cours depuis le 1er janvier 2020, ont fait l'objet d'un Arrêté N° 000675/MEFSN/MAEPA, du 31 juillet 2019 portant fixation du prix du poisson local issu de la pêche maritime artisanale à Libreville, Owendo et Akanda. La baisse des prix était donc maintenue par la volonté du seul Capal. Quoique cela soit légal. Puisqu'on peut vendre en

delà du prix homologué, mais nullement au-delà.

Pour expliquer la flambée des prix du poisson ces dernières années, notre technicien de terrain évoque la question des intrants de pêche qui ne sont pas à la portée de tous. Les moteurs de pirogue, par exemple, exclusivité de la marque Yamaha, pour ne pas la citer. "90 % de la flotte gabonaise est de cette marque, alors que ses tarifs ne

sont pas abordables."

Il faut y ajouter les fluctuations du prix du carburant. "80 % des dépenses de pêche sont constituées essentiellement de carburant. Ce qui entraîne que le pêcheur va répercuter les coûts sur le prix du kilo du poisson, pour espérer un retour sur investissement."

Il faut penser aussi aux raman-dages (rafistolages) et autre montage de filets, à l'entretien

du moteur. Autant de frais qu'il faut au pêcheur supporter pour vivre de son activité. À quoi il faut ajouter que le secteur n'est pas dispensé du fameux "salut du képi du chef".

À la DGCC, au-delà de tout, on rajoute que les pêcheurs se sont plaints d'un excès de taxes en mer: "Les pêcheurs se sentaient lésés, avec pleins de charges à supporter, mais devaient vendre le poisson sans en tirer profit."

## Capal: quand le poisson... se mord la queue

L.R.A.  
Libreville/Gabon

**L**E Centre d'appui à la pêche artisanale de Libreville (Capal) a été inauguré en septembre 2011. Son but, participer à la lutte contre la vie chère, à la maîtrise de l'activité halieutique, surtout les prix du poisson frais. Il devait, en outre, contribuer non seulement

à promouvoir la pêche, mais également à stabiliser l'approvisionnement de Libreville en produits halieutiques.

Dix ans après, l'approvisionnement du poisson semble stabilisé, et la promotion de la pêche, dans une moindre mesure. Pour le reste, l'on ne peut pas dire qu'il s'en soit sorti avec brio. Au contraire. Autant les consommateurs que les acteurs du secteur

constatent que la situation est restée identique. D'aucuns pourraient même soutenir qu'elle a empiré, tant le poisson n'a jamais autant coûté cher, alors qu'il est pêché dans les eaux gabonaises. Pourtant, il était aussi attendu de ce centre de pêche qu'il règle les problèmes des pêcheurs et de tout le secteur. Et si le Capal s'était fourvoyé dans l'une de ses missions-clés ?